



Amiens, le 30 décembre 2015

Communiqué de presse

La préfète labellise 4 Maisons de services au public

Lors du comité interministériel aux ruralités de mars 2015, le gouvernement a fait de l'accessibilité aux services publics l'une de ses priorités et a annoncé l'accélération du déploiement de 1000 maisons de services au public d'ici la fin de l'année 2016, en s'appuyant sur la possibilité de transformer des bureaux de poste ruraux à faible exercice.

Dans la Somme, quatre bureaux de poste qui ne nécessitent pas de travaux vont évoluer en Maisons de services publics au premier trimestre 2016. Il s'agit des bureaux de poste des communes de Ault, Conty, Oisemont et Molliens-Dreuil dont la convention de partenariat entre les opérateurs partenaires (CAF, CPAM, MSA, GRDF et Pôle Emploi), les représentants de la poste et les communes concernées a été signée mercredi 30 décembre sous l'égide de Nicole KLEIN, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme.

La labellisation de ces Maisons de services au public leur ouvre droit au financement à hauteur de 32 000 euros selon la répartition suivante :

25% par l'État,

25% par un fonds inter-opérateurs

50% par le fonds postal de préréquation territoriale

A terme, 8 implantations supplémentaires devraient voir le jour dans le réseau de La Poste : Acheux-en-Amiénois, Beaucamps-le-Vieux, Bernaville, Bray-sur-Somme, Le Crotoy, Hallencourt, Nouvion et Roisel.

A ce jour la Somme comptait 2 relais de services au public (Crécy-en-Ponthieu et Rosières-en-Santerre) portées par des intercommunalités, qui vont évoluer vers une organisation de Maison de services au public.

Les maisons de services au public :

Créées à destination des habitants de tous les territoires, et notamment des territoires ruraux et des zones périurbaines, elles visent à améliorer l'accès à tous les services assurés par les grands opérateurs nationaux et locaux de services de proximité : Pôle emploi, les caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole, La Poste et GrDF.

Service régional de la communication interministérielle

03 22 97 81 48 ■ 06 12 32 76 34 ■ pref-communication@somme.gouv.fr

Le portail des services de l'Etat dans la Somme : <http://somme.gouv.fr>

Portées par une commune ou une intercommunalité, une association, un groupement d'intérêt public ou La Poste, **les maisons de services au public regroupent, en un lieu unique, une gamme élargie de services.** Elles permettent de trouver écoute, aide et accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne. Au 1er janvier 2015, 363 maisons de services au public étaient en fonctionnement.

La labellisation par l'État garantit une qualité de service et le respect d'un cahier des charges. De même, elles bénéficieront de l'appui d'une cellule d'animation nationale de la Caisse des Dépôts qui mobilise et fédère le réseau des Maisons de services au public, notamment par le biais de formations à destination des agents d'accueil.